

Cela ne veut pas dire que, dans l'intervalle, les autorités suisses soient restées indifférentes à la situation actuelle des Suisses spoliés d'Algérie. Des mesures ont été prises pour faciliter la réinstallation de nos compatriotes dans leur pays d'origine: frais de transport du mobilier d'Algérie en Suisse; frais de ménage pendant les premiers mois suivant le rapatriement; achat de vêtements; frais de rachat pour permettre à des personnes âgées d'être reçues dans une caisse-maladie suisse; aide financière pour permettre à des compatriotes de trouver un nouvel emploi, etc. La somme totale de l'aide versée par la Confédération en faveur des Suisses rentrés d'Algérie est d'environ 1,5 million de francs suisses.

Il faut noter en outre que le Fonds de solidarité, qui bénéficie d'une garantie financière illimitée de la Confédération, a versé aux Suisses rentrés d'Algérie une somme totale de 1 700 000 francs.

c. Asie

Le chef du département s'est rendu en août en République populaire de Chine, accompagné de hauts fonctionnaires du département et du Département de l'économie publique, pour y inaugurer une exposition industrielle suisse (SITEX 74). A cette occasion, il a été reçu par le vice-premier ministre Teng Hsiao-ping, le ministre des affaires étrangères alors en fonction, Tchi Peng-fei, et par le ministre du commerce extérieur Li Chiang. Les entretiens officiels eurent pour thème les questions bilatérales et les problèmes de l'actualité politique internationale. Le chef du département en profita pour exposer à ses interlocuteurs chinois la politique suisse de neutralité.

Les hôtes de la délégation suisse organisèrent à son intention, après le séjour à Pékin, un voyage intéressant à Changhai, Hangchow et Canton, qui lui permit de se familiariser avec les réalités chinoises et les progrès réalisés par ce pays.

A la suite de cette visite, le chef du département fit de brèves escales à Bangkok et à Colombo, où il rencontra inofficiellement des représentants des gouvernements de la Thaïlande et de Sri Lanka.

Les autorités fédérales, pour leur part, reçurent plusieurs hôtes asiatiques. Mentionnons la visite de courtoisie que fit à Berne, le 16 octobre, le président de la Birmanie, Ne Win, et celle, le 22 novembre, d'une délégation économique du Laos conduite par le ministre de l'économie et du plan, Soth Pethrasi.

Du 17 au 19 décembre, une délégation de la République populaire démocratique de Corée, dirigée par le vice-ministre des affaires étrangères Li Song Hi, a été reçue officiellement à Berne. A cette occasion, nous sommes convenus avec le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée d'établir des relations diplomatiques entre la Suisse et la Corée du Nord à partir du 20 décembre et d'accréditer des ambassadeurs dans les deux capitales.

Le chef du département a reçu en audience le chef de la délégation nord-coréenne. Rappelons ici qu'un arrangement portant sur l'établissement de missions commerciales avait déjà été signé le 14 juillet 1973 entre la Suisse et la République populaire démocratique de Corée.

A Panmunjom, la Suisse a continué de mettre, avec la Suède, la Pologne et la Tchécoslovaquie, une délégation à la disposition de la Commission neutre de surveillance de l'armistice, instituée en 1953.

L'accession de l'Inde au statut de puissance nucléaire menaça le processus de détente amorcé dans le sous-continent et ralentit passagèrement les progrès de la normalisation des relations entre l'Inde et le Pakistan. En conséquence, notre tâche de puissance protectrice ne prendra fin que plus tard.

d. Amérique latine

Nous représentons à La Havane les intérêts des Etats-Unis et de divers pays latino-américains. La manière dont nous nous sommes acquittés des tâches résultant du mandat américain semble avoir donné satisfaction jusqu'à présent aux deux parties. Le gouvernement cubain a saisi l'occasion d'une visite à Berne de M. Roa, ministre des affaires étrangères, pour manifester sa reconnaissance des services que nous rendons à ce titre. Le ministre Roa était l'hôte du chef du département, avec qui il s'entretint de différents thèmes actuels de la politique mondiale. L'isolement de son pays a diminué au cours de l'année. Plusieurs Etats ont normalisé leurs relations avec La Havane ou – comme l'Argentine – ont mis un terme à l'embargo économique. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu que les représentants de l'OEA, réunis le 12 novembre à Quito, n'y renoncent tout à fait.

Au Chili, notre ambassade a pu obtenir des sauf-conduits pour toutes les personnes qu'elle avait accueillies; leur sortie du pays a ainsi pu être assurée. La situation au Chili reste cependant tendue.

Le 14 février, nous avons reconnu la Grenade comme Etat indépendant. En accréditant également à Nassau notre ambassadeur résidant à Ottawa, nous avons établi, le 5 juin, des relations diplomatiques avec les Bahamas dont nous avons reconnu l'indépendance en date du 10 juillet 1973.

Rapport sur la gestion du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances et de l'Office suisse de compensation en 1974

In	Geschäftsberichte des Bundesrates
Dans	Rapports de gestion du Conseil fédéral
In	Rapporto di gestione del Consiglio federale
Jahr	1974
Année	
Anno	
Band	106
Volume	
Volume	
Seite	1-333
Page	
Pagina	
Ref. No	50 000 695

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.